



MAIRIE DE MULHOUSE
POLE RESSOURCES,
EDUCATION, ET SPORTS
SECRETARIAT DU
CONSEIL MUNICIPAL
3412- SC

DOCUMENT PUBLIE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE MULHOUSE LE 3 OCTOBRE 2022

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE MULHOUSE
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022 AU PARC DES EXPOSITIONS**

Sous la présidence de Mme Michèle LUTZ, Maire
(convocation expédiée le 22 septembre 2022)

Présents :

Mme le Maire (1) : Michèle LUTZ

Mmes et MM. les Adjointes (19) : M. Ayoub BILA, Mme Claudine BONI DA SILVA, M. Jean-Philippe BOUILLÉ, M. Florian COLOM, Mme Marie CORNEILLE, M. Alain COUCHOT, Mme Anne-Catherine GOETZ, Mme Marie HOTTINGER, Mme Nathalie MOTTE, M. Thierry NICOLAS, M. Alfred OBERLIN, M. Paul QUIN, Mme Catherine RAPP, Mme Chantal RISSER, M. Jean ROTTNER (jusqu'au point 13 compris), Mme Cécile SORNIN, M. Christophe STEGER, Mme Emmanuelle SUAREZ, et M. Philippe TRIMAILLE (jusqu'au point 13 compris).

Les Conseillers Municipaux Délégués (16) : M. Bruno BALL, M. Beytullah BEYAZ, M. Hasan BINICI, M. Jean-Claude CHAPATTE, M. Philippe D'ORELLI, Mme Béatrice FAUROUX-ZELLER, Mme Laure HOUIN, M. Alfred JUNG, Mme Corinne LOISEL, M. Hakim MAHZOUL, M. Henri METZGER, Mme Peggy MIQUEE, M. Patrick PULEDDA, Mme Malika SCHMIDLIN BEN M'BAREK, Mme Oana TISSERANT et Mme Saadia ZAGAOUI.

Les Conseillers Municipaux (13) :

Groupe Mulhouse Cause Commune (5) :

Mme Nadia EL HAJJAJI, M. Jason FLECK, M. Loïc MINERY, Mme Maëlle PAUGAM et M. Joseph SIMEONI.

M. Mulhouse ! (3) : M. Franck HORTER, et M. Annouar SASSI et M. Paul-André STRIFFLER.

Non - inscrits dans un Groupe (4) :

M. Jean-Yves CAUSER, Mme Fabienne ZANETTE, M. Bertrand PAUVERT et Mme Christelle RITZ (jusqu'au point 24 compris).

Procuration (s) :

Procurations permanentes :

Groupe majoritaire (3) :

Mme Nour BOUAMAIED à Marie CORNEILLE

Mme Maryvonne BUCHERT à Mme GOETZ

Mme Aya HIMER à M. BILA

Groupe Mulhouse Cause Commune (1) :

Mme NINA CORMIER à M. MINERY

M Mulhouse ! (2) :

Mme Fatima JENN à M. CAUSER

M. Antoine EHRET à M.HORTER

Procurations temporaires :

Groupe majoritaire :

M.ROTTNER à Mme LUTZ (à partir du point 14)

M.TRIMAILLE à Mme SORNIN (à partir du point 14)

Excusés/absents non représentés :

Non-inscrite dans un groupe (1) :

Mme Cléo SCHWEITZER

Le Conseil Municipal a approuvé les délibérations suivantes :

- 1° Désignation du Secrétaire de séance
M. Jean-Luc HUMBERT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3° 663 Installation de deux conseillers municipaux (341/5.5.2/663)
Les conseillers municipaux sont installés.
- 2° Approbation du PV du 30 juin 2022
Le PV du 30 juin 2022 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 4° 652 Cité du vélo : convention de co-maîtrise d'ouvrage et convention de mise à disposition entre la Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération (426/1.3.2/652)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 5° 646 Réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre du plan vélo de la Ville de Mulhouse : convention de financement entre la Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération (426/7.5.5/646)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 6° 683 Conservatoire Botanique d'Alsace : procédure de fusion (413/8.8/683)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 7° 684 Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (412/8.8/684)
Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité des suffrages exprimés, le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
- 8° 685 Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (4100/8.8/685)
Le conseil municipal a pris connaissance du rapport et de ses annexes sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2021.
- 9° 678 Quartier DMC : France 2030 « démonstrateurs de la ville durable » - convention de financement entre la caisse des Dépôts et la Ville de Mulhouse (53/7.5.6/678)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 10° 695 Football Club de Mulhouse 1893 Alsace : accompagnement financier au titre du maintien de l'offre de pratique et en soutien au nouveau projet associatif (saison sportive 2022/2023) (243/7.5.6/695)

- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 11° 649 Budget supplémentaire 2022 : approbation (312/7.1.2/649)
La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 12° 642 Ville Vie Vacances (VVV) été 2022 : attribution de subventions (244/7.5.6/642)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 13° 609 Restructuration du quartier des Coteaux : acquisition de lots de garages boulevard des Nations à Mulhouse (534/3.1.1/609)
La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 14° 653 Aide à la mise en valeur du patrimoine (AMVP) pour les travaux de restauration extérieure d'un immeuble (531/7.1.5/653)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 15° 647 Entretien des bâtiments culturels : participation de la Ville (1201/7.5.6/647)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 16° 648 Foyers paroissiaux : attribution d'une subvention d'équipement (1201/7.5.6/648)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 17° 659 Soutien à la vie associative : convention de partenariat avec la plateforme Helloasso (1322/9.1/659)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 18° 667 Centre social et culturel Drouot-Barbanègre : arrêt de la régie personnalisée (133/7.5.6/667)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 19° 681 O.V.I.F.F (Observatoire des violences intrafamiliales et faites aux femmes) : appel à projets (1200/7.5.6/681)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 20° 677 Associations de lutte contre l'exclusion : subventions 2022-phase 2 (112/7.5.6/677)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 21° 686 Centre d'art contemporain (Kunsthalle) : convention portant versement d'une subvention par le Collège de France (2112/8.9/686)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 22° 660 Bibliothèques-médiathèque : participation au réseau SUDOC-PS (système universitaire de documentation des publications en série) (212/8.9/660)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 23° 605 Accessibilité des sites et services numériques : convention de prestations de services (0614/9.1/605)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 24° 664 Information du conseil municipal sur les décisions prises par le Maire (341/5.2.3/664)
Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par délégation de pouvoir.
- 25° 680 Ouverture d'emplois permanents à des agents contractuels (322/4.2.1/680)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Vote en bloc des délibérations.
Le vote en bloc des délibérations est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 26° 669 Désignation des représentants de la Ville de Mulhouse au sein des associations et des organismes divers : délibération complémentaire (341/5.3.4/669)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 27° 672 Indemnités de fonction des membres du conseil municipal : mise à jour septembre 2022 (323/5.6.1/672)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 28° 657 Dotation politique de la ville (DPV) : affectation pour 2022 (314/7.5.8/657)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 29° 691 Projet Mulhouse Diagonales - les terrasses du Musée - demande de subvention à la Région Grand Est au titre du dispositif « soutien aux centralités urbaines et rurales » (314/7.5.8/691)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 30° 682 Aménagement de terrains de basket 3 x 3 et d'équipements associés : attributions d'une subvention complémentaire (314/7.5.8/682)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 31° 643 Associations jeunesse : attribution de subventions d'équipement 2022 (244/7.5.6/643)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 32° 644 Associations enfance et jeunesse : attribution de subventions de fonctionnement 2022 (244/7.5.6/644)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 33° 658 Appel à projets associations jeunesse : attribution de subventions (244/7.5.6/658)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 34° 661 Cercle d'échecs Philidor Mulhouse et Mulhouse Squash Club : allocation de soutiens financiers exceptionnels pour leur participation aux compétitions européennes (243/7.5.6/661)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 35° 665 Associations sportives mulhousiennes : accompagnements financiers au titre de l'engagement dans le dispositif d'animations « mon été à Mulhouse » (243/7.5.6/665)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 36° 666 Fédération Française de Judo : conclusion d'une convention de partenariat pour l'accueil des championnats d'Europe par équipes mixtes 2022 à Mulhouse (243/7.5.6/666)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 37° 675 Fédération Française d'Athlétisme : accompagnement financier 2022 au titre du partenariat engagé (243/7.5.6/675)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 38° 645 Création d'une voie verte le long de la RD 166 : convention de transfert de gestion (4200/8.3/645)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 39° 651 Exécution du marché public aménagement d'une aire de jeux Mulhouse Diagonales : renonciation partielle à l'application des pénalités (413/1.1.15/651)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages

exprimés.

- 40° 650 Mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable aux lotissements « Rue de la Hardt-tranche2 » à Sausheim, « Terres de Coton 2 » à Illzach, « Rue des violettes » à Mulhouse et « L'Héspéride » à Reiningue : conventions de maîtrise d'œuvre (412/1.4/650)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 41° 687 ZAC Neppert : cession des lots N5 et N6 à la société Médiater (534/3.2.1/687)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 42° 688 Copropriété 9 rue du Ballon : cession d'un garage (534/3.2.1/688)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 43° 673 Rénovation du quartier WOLF-WAGNER : régularisations foncières après aménagement des espaces publics (534/3.1.1/673)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 44° 674 Régie de l'Ill : avenant au bail à construire (534/3.3.2/674)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 45 689 Mise en concordance des documents du lotissement « SEMAPRO » avec le Plan Local d'Urbanisme (5300/2.2.1/689)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 46 656 Subvention à Grand-Est Solidarités et Coopérations pour le développement (GESCOD) : avenant à la convention (524/7.5.6/656)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 47° 655 Associations d'aide aux familles : subventions 2022 - Phase 2 (113/7.5.6/655)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 49° 679 Association APPUIS : attribution d'une subvention pour le financement d'intervenantes sociales au commissariat central et bureau de police de Mulhouse (122/7.5.6/679)
- 50° 601 Centre d'art contemporain (Kunsthalle) : convention annuelle d'objectifs 2022 avec l'Etat (2112/8.9/601)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

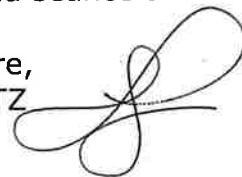
- 51° 668 Bibliothèques-médiathèque : financement de l'acquisition d'un lot de lithographies de l'atelier Engelmann (212/8.9/668)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 52° 670 Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) : attribution du Prix « Design » de la Ville de Mulhouse (218/ 8.9/ 670)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 53° 671 MOTOCO et CO : convention d'attribution d'une subvention spécifique (218/7.5.7/671)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 54° 676 Protocole de médiation relatif au recours en responsabilité d'un agent suite à l'annulation de son licenciement - huis clos (351/9.1/676)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTION ORALE : Question orale relative à la régie de Bourtzwiller déposée par le groupe Mulhouse Cause Commune : la régie de Bourtzwiller traverse une période de turbulences, avec plusieurs licenciements économiques et le départ du directeur cet été. Comment en est-on arrivé là ? L'encadrement des publics en insertion est-il aujourd'hui suffisant ? Quelles seront les orientations de la ville, portées au sein du CA, pour redresser la situation ?

RAJOUT : Motion relative au boycott de la coupe du monde de football de 2022 au Qatar déposée par le groupe Mulhouse Cause Commune
La motion est rejetée à la majorité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 22H

Mme le Maire,
Michèle LUTZ



Les délibérations et les procès - verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Ville de Mulhouse www.mulhouse.fr
Un exemplaire papier des délibérations et du procès - verbal est également mis à la disposition du public au Secrétariat des assemblées, 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse, entrée A, bureau n° 231-2^{ème} étage.